

Projet d'Arrêté - Conseil du 17/06/2019

Objet : Association Les Cuisines Bruxelloises.- Subside : 1.979,15 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'Association Les Cuisines Bruxelloises s'engage à acheter des gourdes réutilisables et pour lequel elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 1.979,15 EUR à l'Association Les Cuisines Bruxelloises ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1er : Un subside de 1.979,15 EUR est octroyé à l'Association Les Cuisines Bruxelloises pour l'achat de gourdes réutilisables.

Article 2 : Cette somme sera engagée à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2019.

Annexes :